

Règlements du conseil de Ville de La Tuque



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE LAVIOLETTE
VILLE DE LA TUQUE

RÈGLEMENT NO 1000-177-17-2020 modifiant le règlement no 1000-177-2014 « relatif au zonage de la Ville de La Tuque » (zone commerciale C-771 / Société en commandite - Carrefour La Tuque)

À une séance ordinaire du conseil municipal de Ville de La Tuque tenue le **21 avril 2020** sous la présidence du maire monsieur Pierre-David Tremblay et à laquelle étaient présents madame la conseillère Caroline Bérubé, ainsi que messieurs les conseillers Éric Chagnon, René Mercure, Luc Martel, Roger Mantha et Jean Duchesneau, formant le quorum.

ATTENDU que la Société en commandite - Carrefour La Tuque (1995) a déposé à la Ville de La Tuque une demande de modification de zonage conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c.- A-19-1)*;

ATTENDU que la modification proposée consiste à agrandir la zone commerciale C-771, afin d'y inclure le lot 5 328 045 du cadastre du Québec;

ATTENDU que l'avis favorable émis par le comité consultatif d'urbanisme de Ville de La Tuque lors de sa rencontre tenue le 27 janvier 2020;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 26 février 2020 sur le premier projet de règlement;

ATTENDU que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu à l'égard de ce règlement n'a pas été atteint;

ATTENDU qu'un projet de règlement fut présenté et qu'un avis de motion avec dispense de lecture du présent règlement fut donné lors de l'assemblée ordinaire tenue le 18 février 2020 par le conseiller monsieur Éric Chagnon;

EN CONSÉQUENCE, CE CONSEIL DÉCRÈTE PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT, CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus, fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2


Le règlement de zonage 1000-177-2014 est modifié afin d'agrandir la zone commerciale C-771, afin d'y inclure le lot 5 328 045 du cadastre du Québec.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.

FAIT ET ADOPTÉ par le conseil municipal de Ville de La Tuque à son assemblée ordinaire du 21 avril 2020.


Jean-Sébastien Poirier
Greffier


Pierre-David Tremblay
Maire



Règlements du conseil de Ville de La Tuque

ANNEXE 1

